

Que fait le département pour vous ?

Les personnes âgées / handicapées
L'enfance et la famille
Le développement social et l'insertion
La solidarité territoriale
L'éducation
La culture
Les mobilités / les infrastructures / les ports
L'environnement et l'aménagement

Petra a vez graet get an departamant evidoc'h ?

An dud kozh / nammet
Ar vugale hag ar familhoù
An diorren sokial hag ar c'henemprñ
Ar c'hengred tiriadel
An deskadurezh
Ar sevenadur
Ar fiñvusted / an danframmoù / ar porzhioù
An endro hag an terkiñ



MORBIHAN



"Chaque jour, le département du Morbihan agit pour répondre aux missions dont il a la charge.

Collectivité incontournable en termes de solidarités humaines et territoriales, vous trouverez dans ce document des informations **pour mieux comprendre son fonctionnement et son rôle** auprès des Morbihannaises et des Morbihannais et vous éclairer sur ce que fait et peut faire le département pour vous".

David LAPPARTIENT

Président du Conseil départemental
du Morbihan

"Bemdez e labour departamant ar Mor-Bihan evit ober àr-dro ar c'hefridioù zo en e garg.

Ur strollegezh na c'heller ket tremen hepti evit a sell doc'h ar c'hengred etre an dud hag an tiriadoù eo an departamant. En teul-mañ e kavoc'h titouroù evit kompren gwelloc'h ar mod ma ya en-dro hag e roll e-keñver ar Morbihanadezed hag ar Vorbihaniz hag ho sklêrjenniñ diàrbenn ar pezh a ra pe a c'hell ober an departamant evidoc'h".

David LAPPARTIENT

Prezident Kuzul-departamant
ar Mor-Bihan

AURAY



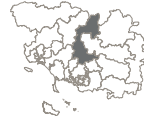
Marie-Jo LE BRETON
Michel JALU

GOURIN



Dominique GUÉGAN
Dominique LE NINIVEN

GRAND-CHAMP



Dominique LE MEUR
Pierre GUÉGAN

GUER



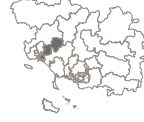
Marie-Hélène HERRY
Thierry POULAIN

GUIDEL



Françoise BALLESTER
Gwenn LE NAY

HENNEBONT



Muriel JOURDA
Stéphane LOHEZIC

LANESTER



Myrienne COCHÉ
Alain CARIS

LORIENT 1



Catherine QUÉRIC
Mathieu GLAZ

LORIENT 2



Rozenn MÉTAYER
Damien GIRARD

MORÉAC



Rozenn GUEGAN
Stéphane HAMON

MUZILLAC



Marie-Odile JARLIGANT
Alain GUIHARD

PLOEMEUR



Marianne ROUSSET
Ronan LOAS

PLOËRMEL



Hania RENAUDIE
Nicolas JAGOUDET

PLUVIGNER



Marie-Christine LE QUER
Fabrice ROBELET

PONTIVY



Soizic PERRAULT
Benoît QUÉRO

QUESTEMBERT



Marie LE BOTERFF
Boris LEMAIRE

QUIBERON



Karine BELLEC
Gérard PIERRE

SÉNÉ



Anne JÉHANNO
David LAPPARTIENT

VANNES 1



Christine PENHOUËT
Mohamed AZGAG

VANNES 2



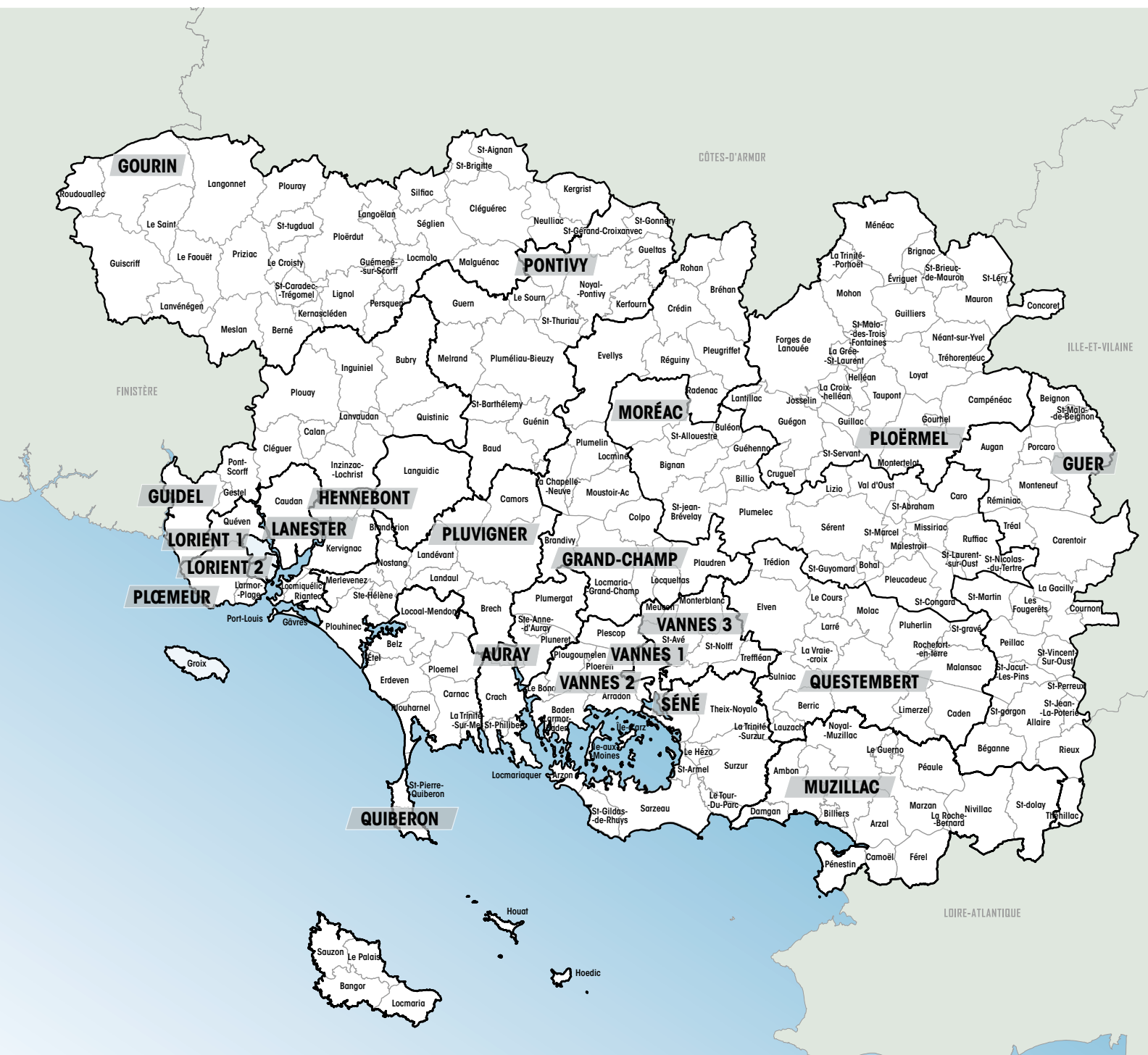
Sophie LEBRETON
Denis BERTHOLOM

VANNES 3



Gaëlle FAVENNEC
Gilles DUFEIGNEUX

42 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX / 21 CANTONS



2 GROUPES POLITIQUES

GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

AZGAG Mohamed / **BALLESTER** Françoise / **BELLEC** Karine / **BERTHOLOM** Denis / **DUFEIGNEUX** Gilles / **FAVENNEC** Gaëlle / **GUÉGAN** Dominique / **GUÉGAN** Pierre / **GUÉGAN** Rozenn / **GUIHARD** Alain / **HAMON** Stéphane / **HERRY** Marie-Hélène / **JAGOUDET** Nicolas / **JALU** Michel / **JARLIGANT** Marie-Odile / **JÉHANNO** Anne / **JOURDA** Muriel / **LAPPARTIENT** David / **LE BRETON** Marie-José / **LE MEUR** Dominique / **LE NAY** Gwenn / **LE NINIVEN** Dominique / **LE QUER** Marie-Christine / **LEBRETON** Sophie / **LOAS** Ronan **LOHEZIC** / Stéphane / **PENHOÛËT** Christine / **PERRAULT** Soizic / **PIERRE** Gérard / **POULAIN** Thierry / **QUÉRO** Benoît / **RENAUDIE** Hania / **ROBELET** Fabrice / **ROUSSET** Marianne.

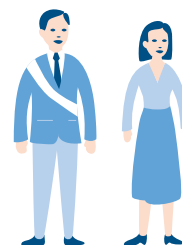
GROUPE DE L'OPPOSITION

CARIS Alain / **COCHÉ** Myrienne / **GIRARD** Damien / **GLAZ** Mathieu / **LE BOTERFF** Marie / **LEMAIRE** Boris / **MÉTAYER** Rozenn / **QUÉRIC** Catherine

2


conseillers départementaux
par canton

1 Homme & 1 Femme




morbihan.fr

UN TERRITOIRE




FRANCE

PAYS




BRETAGNE

RÉGION



56


DÉPARTEMENT



COMMUNE

UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

ÉLUS PAR
LES MORBIHANNAIS



PRÉSIDENT
DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

21 ♀
21 ♂

CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX

Depuis 2015, sont élus au scrutin binominal à deux tours 1 femme et 1 homme (ainsi qu'un binôme de suppléants) dans chaque canton. Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les 6 ans.

Exceptionnellement, compte-tenu de la crise sanitaire, le mandat débuté en juin 2021 se terminera en mars 2028.

+



2800 AGENTS
DÉPARTEMENTAUX

travaillent pour organiser et améliorer le quotidien des Morbihannais

LE SAVIEZ-VOUS ?

1789 création des départements

LE DÉCOUPAGE du territoire correspondait à la distance MAXIMALE pour se rendre en moins d'une journée de *cheval* depuis n'importe quel point au chef-lieu du département















Conseil général renommé Conseil départemental en 2015

FRANCE 103 départements (96 en métropole)

768 687 MORBIHANNAIS
249 communes
21 cantons

€ BUDGET du Département 865 M€ en 2024

DES SERVICES AU QUOTIDIEN

 Routes	 Collèges	 Personnes âgées	 Insertion	 Personnes handicapées	 Enfance Famille	 Tourisme
 Médiathèques	 Environnement	 Patrimoine	 Archives départementales	 Habitat	 Enseignement artistique	 Sécurité



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



LA COMMISSION PERMANENTE

Composée de **23 membres**, dont le président du Conseil départemental, elle gère entre autres, les séances plénières et les affaires courantes du Département

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DAVID LAPPARTIENT

12 VICE-PRÉSIDENTS

- **1^{ère} vice-présidente** : **Karine BELLEC**
Personnes en situation de handicap
- **2^{ème} vice-président** : **Ronan LOAS**
Culture, enseignement supérieur et recherche
- **3^{ème} vice-présidente** : **Gaëlle FAVENNEC**
Insertion, emploi
- **4^{ème} vice-président** : **Gérard PIERRE**
Routes, mobilités douces, mer, littoral et îles
- **5^{ème} vice-présidente** : **Marie-Jo LE BRETON**
Sport et vie associative
- **6^{ème} vice-président** : **Dominique LE NINIVEN**
Enfance et famille
- **7^{ème} vice-présidente** : **Marie-Christine LE QUER**
Agriculture, pêche, environnement et politique de l'eau
- **8^{ème} vice-président** : **Fabrice ROBELET**
Personnes âgées
- **9^{ème} vice-présidente** : **Soizic PERRAULT**
Tourisme, habitat, logement
- **10^{ème} vice-président** : **Benoît QUÉRO**
Action en faveur des collectivités territoriales
- **11^{ème} vice-présidente** : **Christine PENHOÛËT**
éducation et jeunesse
- **12^{ème} vice-président** : **Gilles DUFEIGNEUX**
Attractivité et grands événements

AUTRES MEMBRES

Françoise **BALLESTER** / Nicolas **JAGOUDET** /
Dominique **LE MEUR** / Denis **BERTHOLOM** /
Rozenn **GUÉGAN** / Alain **GUIHARD** / Myrienne **COCHÉ** /
Boris **LEMAIRE** / Catherine **QUÉRIC** / Mathieu **GLAZ**

LE PRÉSIDENT David LAPPARTIENT

L'Assemblée départementale réunit les
42 conseillers départementaux
en séance plénière au moins une fois par trimestre.
Ces sessions sont organisées pour permettre à
l'assemblée de débattre et voter les décisions
relatives aux compétences du Département.



LES COMMISSIONS

7 commissions thématiques

1^{ÈRE} COMMISSION : FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

Présidente / Muriel **JOURDA**

Membres / Denis **BERTHOLOM** (Secrétaire) /
Mohamed **AZGAG** / Gilles **DUFEIGNEUX** / Mathieu **GLAZ**

2^{ÈME} COMMISSION : AUTONOMIE, PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Présidente / Marie-Odile **JARLIGANT**

Membres / Michel **JALU** (Secrétaire) /
Karine **BELLEC** / Rozenn **GUÉGAN** / Fabrice **ROBELET** /
Myrienne **COCHÉ** / Marie **LE BOTERFF**

3^{ÈME} COMMISSION : INSERTION, FAMILLE, ENFANCE ET ACTION SOCIALE

Présidente / Sophie **LEBRETON**

Membres / Hania **RENAUDIE** (Secrétaire) /
Gaëlle **FAVENNEC** / Dominique **LE NINIVEN** /
Marianne **ROUSSET** / Catherine **QUÉRIC**

4^{ÈME} COMMISSION : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE, SOLIDARITÉ TERRITORIALE, HABITAT, LOGEMENT ET TOURISME

Président / Pierre **GUÉGAN**

Membres / Stéphane **HAMON** (Secrétaire) / Nicolas **JAGOUDET** /
Soizic **PERRAULT** / Benoit **QUÉRO** / Rozenn **MÉTAYER**

5^{ÈME} COMMISSION : ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ, CLIMAT, AGRICULTURE, PÊCHE ET EAU

Président / Stéphane **LOHÉZIC**

Membres / Dominique **GUÉGAN** (Secrétaire) / Alain **GUIHARD** /
Marie-Christine **LE QUER** / Damien **GIRARD**

6^{ÈME} COMMISSION : EDUCATION, CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Présidente / Marie-Hélène **HERRY**

Membres / Dominique **LE MEUR** (Secrétaire) /
Françoise **BALLESTER** / Marie-Jo **LE BRETON** / Ronan **LOAS** /
Christine **PENHOÛËT** / Alain **CARIS**

7^{ÈME} COMMISSION : INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, MOBILITÉS DOUCES ET PORTS

Président / Thierry **POULAIN**

Membres / Anne **JÉHANNO** (Secrétaire) / Gwenn **LE NAY** /
Gérard **PIERRE** / Boris **LEMAIRE**

morbihan.fr

EN BREF

Le département consacre plus de 65% de son budget de fonctionnement aux solidarités et à l'action sociale, dont plus de 50% en faveur des personnes âgées et handicapées.


NOS COMPTÉTENCES...


Verser des prestations individuelles (APA*, ASH*, PCH*...) sous conditions



Autoriser et financer la construction des établissements et structures spécialisés



Garantir l'autonomie des personnes et préserver le lien social



Coordonner l'action sociale et médico-sociale des différents acteurs

***GLOSSAIRE**
APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

destinée aux personnes de plus de 60 ans vivant à domicile ou en logement collectif et faisant face à la perte de capacité

PCH PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP

permettant la prise en charge de certaines dépenses liées au handicap

ASH AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

permettant de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement d'une personne de plus de 65 ans en accueil familial ou en établissement


VIVRE À DOMICILE


Participation au financement des travaux d'adaptation du logement



Soutien financier aux services d'aide d'accompagnement et d'accueil à domicile (aide-ménagère, portage de repas, service d'accompagnement à la vie sociale...)



Versement de l'APA, de la PCH et de l'ASH en fonction des ressources et des besoins évalués



Encadrement de l'accueil familial (solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement)


VIVRE EN ÉTABLISSEMENT


Création et restructuration des établissements spécialisés (EHPAD, foyers d'accueil...) et fixation de leurs tarifs



Versement de l'APA, de la PCH et de l'ASH en fonction des ressources

L'ASH est une avance du Département pour faciliter le quotidien des bénéficiaires. Elle prend le relais quand les revenus de la personne hébergée sont insuffisants pour couvrir ses frais d'hébergement et que sa famille ne peut y subvenir. Lorsque les biens du bénéficiaire font l'objet d'un héritage ou d'une donation, l'ASH peut être remboursée au Département

LES + DU 56

PROXIMITÉ

Lieux d'accueil pour orienter et accompagner les personnes et leurs familles dans leurs démarches :

Maison Départementale de l'Autonomie

MDA : 0800 056 200

4 Espaces Autonomie Santé

- VANNES / AURAY

- PLOËRMEL

- MALESTROIT

- PONTIVY

- LORIENT


DÉMARCHES EN LIGNE

Plus besoin de se déplacer, le département du Morbihan propose des services en ligne pour l'APA, la MDPH et le transport des élèves en situation de handicap


TY-CHÈQUES

Avec le CESU* préfinancé, soutien à l'emploi de professionnels à domicile pour les personnes en perte d'autonomie

* Chèque emploi service universel


DOMICILES PARTAGÉS

Financement de domiciles partagés destinés aux personnes âgées présentant des signes de désorientation


UN SITE UNIQUE

aidants.morbihan.fr
un site unique au service des personnes âgées, en situation de handicap et de leurs aidants proches pour trouver toutes les informations utiles pour mieux vivre et accompagner la perte d'autonomie


LIEN SOCIAL

Soutien des acteurs du lien social (clubs de retraités, groupements d'entraide mutuelle...)


DOSSIER UNIQUE

Pré-inscription via un dossier unique aux établissements d'accueil pour les personnes âgées

EN BREF

Le département pilote la politique départementale de protection de l'enfance et de protection maternelle et infantile pour assurer aux mineurs un développement serein et accompagner les parents dans la prise en charge de leurs enfants.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) : Les professionnels de la PMI (infirmières puéricultrices, médecins, sages-femmes, psychologues...) sont à la disposition des parents dans les **CENTRES MÉDICO-SOCIAUX (CMS)** répartis sur tout le département. Ils assurent le suivi médico-social des enfants de la naissance à 6 ans.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE) : Le département est chargé d'apporter un soutien social, éducatif, psychologique et matériel aux enfants et aux familles lorsque l'équilibre familial est menacé et risque de mettre les enfants en danger.

NOS COMPÉTENCES...

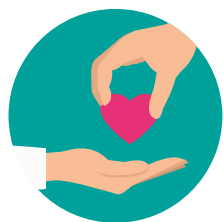


PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

ACCOMPAGNER les futurs parents qui le souhaitent durant la grossesse et les parents, durant les premiers jours de vie de l'enfant et jusqu'à 6 ans.

PROTÉGER la santé des futurs parents et des enfants jusqu'à 6 ans : consultation dans les CMS ou accompagnement à domicile, dépistage des troubles du jeune enfant (bilans de santé à l'école maternelle) et soutien à la prise en charge du handicap chez le jeune enfant.

COORDONNER le mode d'accueil de l'enfant : formation et délivrance des agréments des assistants maternels et familiaux, soutien technique et financier pour l'ouverture des lieux d'accueil collectif, contrôle et surveillance des établissements d'accueil du jeune enfant.



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

PRÉVENIR la maltraitance des mineurs : recueil des informations préoccupantes, suivi des enfants en situation de risque de danger, soutien et accompagnement des familles en difficulté dans l'éducation de leur enfant.

LUTTER contre la maltraitance : prise en charge des mineurs en situation de danger dans le cadre familial (actions éducatives à domicile, placement provisoire en famille d'accueil ou en établissement, accueil d'urgence au Centre départemental de l'enfance..., prise en charge des pupilles de l'Etat).

ACCOMPAGNER les postulants à l'adoption : délivrance des agréments et suivi des démarches pour l'adoption nationale.



LES + DU 56



CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PREOCCUPANTES (CRIP)

ANALYSER et évaluer les risques de danger sur les enfants, proposer toute mesure utile de protection.
 Un numéro national : le 119
 Adresse mail : infos.preoccupantes@morbihan.fr



ASSISTANTS FAMILIAUX

ASSURER une prise en charge quotidienne de l'enfance maltraitée ou en danger avec près de 500 assistants familiaux employés par le département.



ACCUEIL COLLECTIF DU JEUNE ENFANT

PROPOSER des solutions d'accueil de garde.

SOUTENIR la création de Maisons d'assistants maternels (MAM).

TROUVER des alternatives pour les enfants en milieu rural.



MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

ACCUEILLIR et accompagner les mineurs isolés étrangers dans leur insertion sociale.

morbihan.fr

EN BREF

Chef de file de l'action sociale, le département est responsable de l'accompagnement des familles rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne. Il est également en charge du rSa (revenu de solidarité active) ainsi que globalement de la mise en œuvre d'actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle.

NOS COMPÉTENCES...



ACCOMPAGNEMENT

Organiser l'accompagnement social et socio-professionnel de tous les Morbihannais rencontrant des difficultés pour les aider à améliorer leur situation (difficultés familiales, accès à l'emploi, au logement, à la santé, ...)



ACTIONS COLLECTIVES ET ACTIONS D'INSERTION

Le département finance des actions pour favoriser l'insertion et lutter contre la pauvreté. Il gère, en plus de ses fonds propres, des crédits européens (FSE) pour soutenir des porteurs de projet sur son territoire (actions en faveur de la mobilité, chantiers d'insertion, ...)



rSa

Financer et organiser l'accès au rSa, en lien avec la Caf, la MSA, et organiser l'accompagnement des allocataires en lien avec le service public de l'emploi. Le rSa est un revenu temporaire pour les personnes sans ressources, calculé en fonction de la composition familiale. Son versement est conditionné à des efforts d'insertion

LES + DU 56



LE PRIMO ACCUEIL

Un accueil personnalisé pour permettre l'accès à ses droits et découvrir les possibilités d'accompagnement offertes



PROXIMITÉ

40 lieux d'accueil répartis sur le territoire morbihannais pour permettre aux personnes concernées d'entrer facilement en contact avec un assistant de service social, un conseiller en insertion ou une conseillère en économie sociale et familiale



PARTICIPATION

Des possibilités offertes aux personnes concernées de donner un avis sur les dispositifs, de participer à la mise en place d'actions collectives et de s'associer aux décisions dans différentes instances (Conseil consultatif, équipes consultatives, rSa, ...)



ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Un accompagnement réalisé conjointement par le département et Pôle emploi pour résoudre simultanément des difficultés sociales (désendettement, logement, ...) et aider à l'accès à l'emploi



SUR-MESURE

Proposition d'outils adaptés pour faciliter l'insertion: bilans de compétence, chantiers d'insertion, accès à la mobilité



BIEN VIVRE CHEZ SOI

Lutte contre l'habitat indigne, solutions pour sortir de l'impayé, accompagnement gratuit et aides aux travaux. Dispositif Morbihan solidarité énergie

EN BREF


Échelon de la solidarité territoriale, le département est le **1^{er} PARTENAIRE** des 249 communes morbihannaises et leurs intercommunalités, pour assurer un développement équilibré du territoire, grâce au dispositif **PST (Programme de Solidarité Territoriale)**; plus de 440 projets accompagnés en 2023.

LES + DU 56
LES CONTRATS DE TERRITOIRE

Si le Morbihan connaît un développement global, certains territoires connaissent parfois une situation plus difficile du fait de leurs spécificités géographiques, c'est le cas notamment des communautés de communes de Belle-Île-en-Mer et de Roi Morvan Communauté. C'est pourquoi un accompagnement renforcé du département a été actionné avec la mise en œuvre d'un "contrat de territoire", véritable atout pour le développement équilibré du Morbihan tout entier.

NOS COMPÉTENCES...

INVESTISSEMENT DES TERRITOIRES

PARTICIPATION FINANCIÈRE aux projets des communes et leurs groupements : écoles, maisons de santé, voies vertes, salles polyvalentes, rénovation des centres-bourgs, places, voiries...


HABITAT

AIDES À L'ACCÈS au logement : financement de la construction du locatif social, aide à la réhabilitation de logements conventionnés privés, soutien à l'accession sociale à la propriété

AIDES AU MAINTIEN dans le logement : participation aux travaux d'adaptation, insalubrité, économies d'énergie...


TOURISME

PROMOTION ET COMMUNICATION touristique départementale avec le Comité Départemental du Tourisme / Morbihan tourisme

AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION de 17 ports de plaisance départementaux par la Compagnie des Ports du Morbihan

SOUTIEN AU DOSSIER D'INSCRIPTION des sites mégalithiques au Patrimoine mondial UNESCO avec l'association Paysages de Mégalithes de Carnac et du sud Morbihan


AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

PARTICIPATION au déploiement du Haut Débit, du Très Haut Débit et de la fibre optique sur le territoire


ANIMATION TERRITORIALE

SOUTIEN aux manifestations locales, aux événements sportifs et culturels, subventions aux comités départementaux, clubs et associations


PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

PROTECTION contre les incendies, secours aux personnes, lutte contre les risques et catastrophes à travers le Service Départemental d'Incendie et de Secours 56

CONTRÔLE SANITAIRE (santé animale, agroalimentaire, hydrologie et environnement) via le laboratoire GIP Inovalys


ENVIRONNEMENT

SOUTIEN FINANCIER et appui technique aux projets dans le domaine de l'eau (qualité des milieux aquatiques, alimentation en eau potable, assainissement)

AMÉNAGEMENT ET PROTECTION des Espaces Naturels Sensibles, développement des activités de pleine nature et itinéraires de randonnée

SOUTIEN À L'AMÉNAGEMENT FONCIER programme d'amélioration des forêts et boisements



GUIDE DES AIDES TÉLÉCHARGEABLE SUR

morbihan.fr

morbihan.fr

EN BREF

Une collectivité compétente pour chaque degré d'enseignement



Mairie



Département



Région



L'État est responsable des enseignements et de la pédagogie

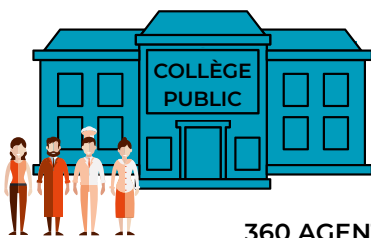

87
COLLÈGES

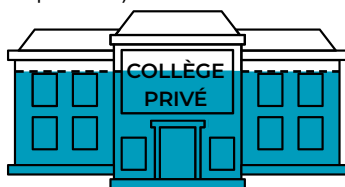
 - 42 PUBLICS
 - 45 PRIVÉS
 dont 1 Diwan

36300
COLLÉGIENS

 - 17 306
 en établissements publics
 - 18 990
 en établissements privés

NOS COMPÉTENCES...

 Le département est propriétaire des **COLLÈGES PUBLICS** et responsable de leur construction, rénovation, modernisation, réparation

360 AGENTS
 départementaux assurent l'accueil, l'entretien général, la restauration et l'hébergement

 Par souci d'équité, le département participe aux travaux dans les **COLLÈGES PRIVÉS** (subventions d'investissement, garanties d'emprunt...)*


* loi Falloux


LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL contribue financièrement au fonctionnement et à l'équipement des **COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS** (meubles, électricité, accès aux équipements sportifs...)

MATÉRIEL MOBILIER

CHARGES FONCTIONNEMENT

ACCÈS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
LES + DU 56

ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE
FINANCER le matériel informatique et le raccordement haut débit **PRÊTER** aux établissements du matériel innovant via la "**TICOTHÈQUE**" (lunettes et imprimantes 3D, drones, tablettes...)

COUPS DE POUCE
AIDER les jeunes à concrétiser leurs projets : aide BAFA (17 à moins de 26 ans), subventions d'études, aides aux séjours à l'étranger Campus et Collège Trotter 56, aide aux transports des internes...

REMUE-MÉNAGES
SOUTENIR plus de 700 projets éducatifs des équipes pédagogiques (déplacement vers des sites culturels, activités...)


Rest'o Collège 56

REST'O COLLÈGE 56
ALLÉGER la facture de cantine et d'internat des familles (sous conditions de ressources).

PROJETS PÉDAGOGIQUES
PROPOSER des projets pédagogiques en lien avec les acteurs du territoire sur les thèmes du développement durable, de la citoyenneté, du patrimoine, de la culture et du monde économique. Plus de 5 000 interventions par an.

SPORT SCOLAIRE
ACCOMPAGNER une cinquantaine de sections sportives (basket, voile, athlétisme, foot...) dans les établissements publics et privés, mais aussi l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL.

TRANSPORT ADAPTÉ
TRANSPORTER les élèves handicapés chaque jour (environ 500 élèves).

NOS COMPÉTENCES...



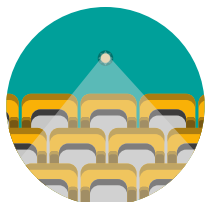
LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

COLLECTER, CLASSER, CONSERVER ET COMMUNIQUER
 10 siècles d'histoire du Morbihan à travers les archives papier, sonores et iconographiques des administrations publiques, mais aussi d'archives privées



LA LECTURE PUBLIQUE

FOURNIR des ouvrages, CD, DVD, aux 240 médiathèques du Morbihan
COMPLÉTER ET ENRICHIR leurs collections
FORMER ET CONSEILLER les professionnels des bibliothèques
DÉVELOPPER l'usage du numérique et de nouveaux services



LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

DÉVELOPPER ET ENCOURAGER la création et la diffusion de toutes les formes d'expression artistique (**musique, danse, théâtre, arts de la rue, audiovisuel, arts plastiques...**)
SOUTENIR les écoles d'enseignement artistique
ACCOMPAGNER les projets d'éducation artistique et culturelle

SAUVEGARDE ET ANIMATION DU PATRIMOINE



RESTAURER, CONSERVER, PROTÉGER, VALORISER

● Les propriétés départementales



CAIRN DE GAVRINIS

Larmor-Baden

Site mégalithique de plus de 6 000 ans, célèbre pour la richesse de ses ornements



CAIRN DE PETIT MONT

Arzon

Site mégalithique ayant servi successivement de tombeau, de sanctuaire et de bunker



DOMAINE DE KERGUÉHENEC

Bignan

Château du XVIII^e siècle, centre d'art contemporain et parc de sculptures



DOMAINE DE SUSCINIO

Sarzeau

Château médiéval des ducs de Bretagne, au coeur d'un environnement naturel remarquable

● Le patrimoine public et privé

Soutien aux propriétaires publics et privés du château classé monument historique aux édifices civils (fontaines, lavoirs...), religieux (chapelles, calvaires...), jusqu'au patrimoine maritime



RECHERCHER, DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE

Réaliser des chantiers de fouilles archéologiques pour enrichir les connaissances autour des sites historiques

LES + DU 56



ENCOURAGER L'OUVERTURE DES COLLÉGIENS MORBIHANNAIS

PROPOSER à tous les collèges publics et privés des projets pédagogiques autour du spectacle vivant, de l'art, de la photographie, du cinéma, du patrimoine...

OFFRIR à tous les collégiens une sélection de rendez-vous artistiques avec **"La saison des collégiens"**



FAIRE VIVRE LES CULTURES BRETONNE ET GALLÈSE

SOUTENIR l'apprentissage des langues de Bretagne

ENCOURAGER la création et la diffusion des pratiques artistiques (danse, chant et musique)

AGIR pour la sauvegarde du patrimoine immatériel breton



SOUTENIR LES PROJETS ET ANIMER LE TERRITOIRE

FAVORISER les manifestations et événements culturels (festivals, spectacles, expositions...)

ACCOMPAGNER les collectivités et les associations qui développent des projets culturels

EN BREF

Le réseau routier départemental, fort de 4 158 km et 1000 ouvrages d'art, apporte un service indispensable aux déplacements des habitants. Mais avec potentiellement 70 000 habitants de plus d'ici 2050, ce réseau est soumis à des défis nouveaux. D'abord celui des besoins de déplacements qui vont s'accroître mais aussi du risque de sa saturation. Ensuite vient l'exigence environnementale face à l'effondrement de la biodiversité et au réchauffement climatique.

Aussi, le département a adopté son premier schéma départemental des mobilités pour la prochaine décennie. Avec ses 9 engagements, il ambitionne de penser la mobilité comme un ensemble global, et favoriser les mobilités douces, décarbonées et respectueuses de l'environnement.

NOS COMPÉTENCES...



INVESTISSEMENTS ROUTIERS

Le département poursuit l'aménagement ou la sécurisation des grands itinéraires routiers structurants tel que le Triskell (RD767), la liaison Lorient Gourin (RD769) ou l'itinéraire Vannes Redon (RD775) et s'attachera à finaliser la réalisation des contournements de Grand-Champ, de Le Faouët notamment. Il est envisagé d'optimiser la performance de certains axes routiers inter-villes, par un retour raisonné et limité des vitesses autorisées à 90 km/h. Il apportera également un financement exceptionnel pour la transformation des nœuds routiers structurants avec l'échangeur du Liziec à l'entrée de Vannes.



CONFORTER LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE ROUTIER

La route est nécessaire aux transports publics, aux secours, aux services à la personne, avec près de 70 % des déplacements domicile-travail qui se font encore aujourd'hui en voiture. Nettoyer les fossés, élaguer les haies, déneiger la chaussée, reboucher des nids-de-poule ou encore réaliser un revêtement reste essentiel. De nouveaux procédés techniques de rénovation des routes et abords plus performants d'un point de vue environnemental permettent de préserver la qualité et leur durabilité dans le temps. Enfin, le département intervient également sur les digues, barrages et ouvrages portuaires.



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES AUTOUR DES MOBILITÉS

Une démarche partenariale et volontariste avec les acteurs locaux de l'environnement est poursuivie pour intégrer les projets d'infrastructures à travers un aménagement du territoire concerté, et répondant aux besoins de mobilités à diverses échelles. Etre sobre foncièrement et réaliser des projets limitant les émissions de carbone sont deux objectifs qui guident l'action départementale.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le département participe à la programmation et au financement des déploiements de fibre optique du projet "Bretagne très haut débit" et en a confié la maîtrise d'ouvrage au syndicat Mégalis Bretagne. Sur les 600 000 prises de fibre optique à équiper dans le département, 250 000 seront déployées par les opérateurs privés et 350 000 seront construites par le syndicat mixte Mégalis Bretagne d'ici 2026. A ce stade, 58% des prises du Morbihan sont éligibles à la fibre optique (source ARCEP).

LES + DU 56



FAVORISER LA PRATIQUE CYCLABLE

L'ambition du département est de participer au développement de la pratique cyclable au quotidien. En complément des projets intercommunaux et communaux, il assurera la maîtrise d'ouvrage de 60 itinéraires soit 250 km de pistes sécurisées.



RENDRE POSSIBLE UN RER BRETAGNE SUD

Le département entend participer activement à rendre possible la création d'un « RER métropolitain Sud Bretagne » et accompagner les territoires par des financements en faveur de déplacements décarbonés et contre l'autosolisme (covoiturage, parking vélo, multimodalité...).



LES PORTS

Compétent sur 31 ports maritimes à vocation de plaisance, le département est également un acteur de la politique maritime intégrée qui offrent 15 000 places à flot et à terre. Il s'appuie sur ses concessionnaires, et principalement la « Compagnie des ports du Morbihan », à qui le département a fait le choix de confier les fonctions d'investisseur et d'exploitant pour 17 ports. Le département organise et préside les conseils portuaires qui réunissent les représentants du Département, de la commune, du concessionnaire et des usagers (pêche, commerce et plaisance).

EN BREF

Le changement climatique et ses conséquences ainsi que l'érosion rapide et intense de la biodiversité, assimilée à une 6^{ème} extinction du vivant par de nombreux scientifiques, sont des phénomènes indéniables et alarmants. Le département entend s'inscrire comme un acteur majeur qui contribue à les enrayer et les réduire. Il participe également à la mise en valeur du territoire et à la préservation du cadre de vie des Morbihannais.

NOS COMPÉTENCES...



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES ET LA BIODIVERSITÉ

Le département est propriétaire de **3360 ha d'espaces naturels sensibles (ENS)**, regroupés en 103 sites, représentatifs de la mosaïque d'écosystèmes qui façonne le territoire et les paysages morbihannais : dunes, marais, landes, forêts, zones humides...

Quelques exemples : le massif dunaire d'Erdeven, les aiguilles de Port Coton à Belle-Ile, les marais de Lasné à St Armel.

NOS ACTIONS

Protéger, gérer, entretenir et restaurer les espaces naturels du département au bénéfice de la biodiversité.

Enrichir le réseau des sites ENS par l'extension et la création de nouveaux sites à enjeux écologiques majeurs.

Accueillir les Morbihannais sur ces sites pour leur donner à voir les milieux naturels, une faune et une flore parmi les plus remarquables.

Sensibiliser et éduquer aux enjeux de la préservation du patrimoine naturel : le programme d'animation **Morbihan grandeur nature** en est une illustration.



L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Les engagements volontaristes du département s'inscrivent dans un double objectif de contribution à la préservation et à la restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques

mais aussi de solidarité vers les territoires qui le nécessitent.

NOS ACTIONS

S'impliquer fortement auprès des opérateurs compétents pour l'assainissement des eaux usées, la restauration des milieux aquatiques et du bocage ou la lutte contre toutes les pollutions diffuses.

Apporter à ces opérateurs un soutien financier conséquent.

Fournir un appui technique aux collectivités et établissements qui disposent d'une ingénierie limitée.



LES RANDONNÉES

Un réseau de plus de **4500 km** de chemins sillonne le département et offre un accès très apprécié à tous types de milieux naturels.

NOS ACTIONS

Garantir les activités de randonnée dans les meilleures conditions en s'appuyant sur le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées.

Réaliser de nouveaux cheminements pour améliorer les itinéraires d'intérêt départementaux.

Contribuer à la création, l'entretien, le balisage et à la gestion des circuits existants.



L'AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL

Les objectifs sont multiples : améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles, mettre en valeur les espaces naturels et aménager le territoire.

NOS ACTIONS

Porter, financer et mettre en œuvre l'ensemble des études et procédures nécessaires aux aménagements fonciers ruraux

Appuyer financièrement les travaux connexes réalisés par les communes.



LA RÉGULATION DES MOUSTIQUES

Cette régulation consiste à surveiller la présence de moustiques et, quand cela est nécessaire, à traiter les larves à l'aide d'un produit naturel et/ou à réduire l'éclosion des œufs par gestion des niveaux d'eau dans les marais tout en veillant à préserver les écosystèmes.

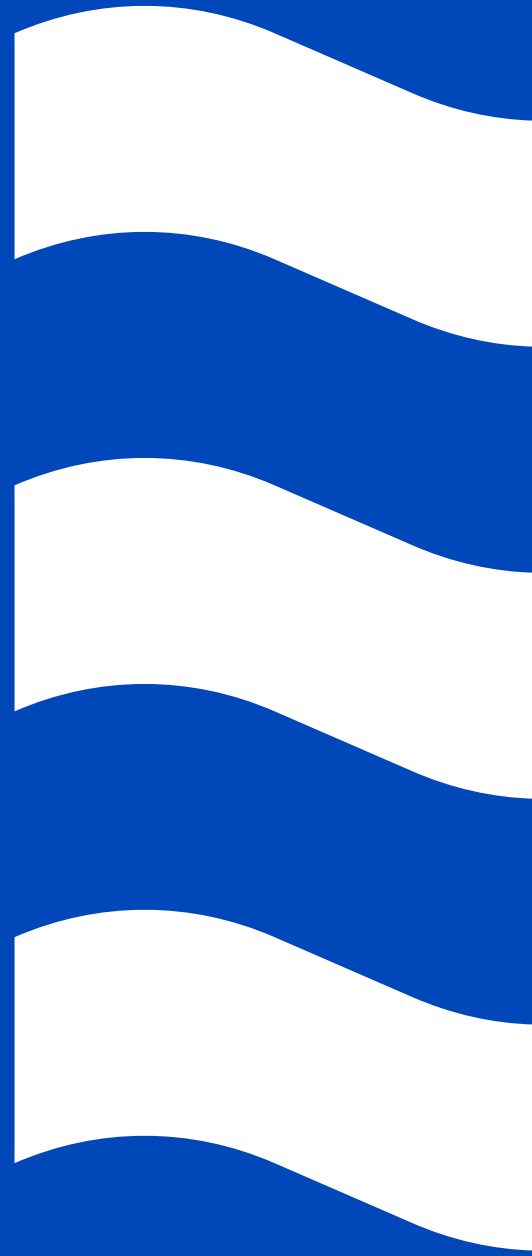
LES + DU 56



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ENVIRONNEMENT DU MORBIHAN (CSEM)

Il apporte une expertise impartiale et facilite l'accès à la connaissance environnementale.

Regroupant 6 scientifiques experts, il réalise des études, apporte du conseil, accompagne les décisions des élus et facilite l'accès à toute information environnementale.



Hôtel du département
2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 80 00

morbihan.fr     